



## INFO

# Des retraités réclament une meilleure protection de leur fonds de pension

Ils veulent que Québec s'inspire de l'Ontario, la seule province à assurer cette protection aux employés du secteur privé.

Les retraités du Soleil étaient conviés à une réunion hier soir.

PHOTO : RADIO-CANADA / GUYLAINE BUSSIÈRE

### Mathieu Belhumeur

23 décembre 2019

Des retraités du secteur privé, prestataires d'un régime de retraite à prestations déterminées, demandent au gouvernement du Québec de mettre en place une assurance pour protéger leurs revenus de retraite.

L'un d'eux, Denis Bouffard, travaillait depuis 42 ans pour Sears, lorsque le géant du commerce au détail a déclaré faillite en octobre 2018.

Responsable de s'assurer d'écouler la marchandise, il aura été le dernier à quitter le magasin quelques mois plus tard. Alors âgé de 61 ans, il croyait que l'heure de la retraite avait sonné, qu'il rentrait chez lui. Mais voilà, il a appris qu'avec la faillite de Sears, il allait perdre 30 % de sa rente mensuelle.

Lorsque Sears a fait faillite, elle a laissé un régime de retraite en déficit actuariel de 267 millions de dollars, pour environ 18 000 anciens employés.

Impossible pour lui d'envisager la retraite dans ce contexte. Il a dû retourner sur le marché du travail, une situation qui lui a causé beaucoup de stress, d'incertitude et d'angoisse.

« Il y a eu bien des nuits blanches à penser à ça », lance M. Bouffard qui travaille aujourd'hui pour une PME de Trois-Rivières, une usine de fabrication d'armoires de cuisine.

Il se désole qu'après 42 ans à cotiser à un régime de retraite à prestations déterminées, il doive encore travailler pour s'assurer un revenu suffisant. « C'est fâchant », laisse-t-il tomber.

### Autre province, autre réalité

À quelques centaines de kilomètres de là, l'histoire est bien différente.

Reynald Rheault a passé la majeure partie de sa carrière chez Sears, mais en Ontario. Il y a travaillé pendant 35 ans.

Aujourd'hui, il profite de sa retraite, en partie grâce au Fonds de garantie des prestations de retraite de l'Ontario. Une sorte d'assurance qui protège les prestations de retraite des employés du secteur privé.

Le Fonds protège les employés ayant cotisé à un régime de retraite à prestations déterminées en leur garantissant des versements mensuels pouvant atteindre 1500 \$ par mois en cas de faillite de leur employeur. Ce fonds est financé grâce à des primes payées par les promoteurs des fonds de retraite.

L'Ontario est la seule province du pays qui protège ainsi les prestations des employés du secteur privé.

Sans cette protection, M. Rheault estime qu'il aurait aussi dû retourner travailler. « Les beaux projets de retraite, là, ça s'envole... Je serais retourné travailler, donc on ne parle plus de retraite », dit-il.

Pour la Fédération canadienne des retraités, cette réalité démontre la nécessité qu'une telle assurance soit instaurée ailleurs au pays.

*« Quand tu es rendu à un certain âge, tu ne peux pas nécessairement retourner au travail. C'est très, très difficile pour les retraités de se remettre sur pied en subissant une perte de pension. »*

*— Jean-Paul Joannis, trésorier de la Fédération canadienne des retraités*

« C'est la même chose que quand une maison passe au feu, illustre-t-il. C'est rare que ça arrive, mais on prend une assurance pour se protéger. Les compagnies prennent des assurances pour protéger leurs investissements, leurs bâtiments; elles devraient le faire pour le capital humain. Ce sont des gens qui ont passé 25-30-40 ans à leur emploi. »

Lors de la dernière campagne électorale provinciale au Québec, la Fédération a d'ailleurs fait des représentations auprès des différents partis politiques. Récemment, le premier ministre François Legault s'est montré disposé à protéger les retraités d'entreprises en faillite.

Dans la foulée de la faillite de Groupe Capitales Médias, experts et retraités reviennent à la charge et estiment qu'il est temps pour le gouvernement de bouger

Pour le professeur Patrik Marier du Département de science politique de l'Université Concordia, le gouvernement « a un rôle à jouer » pour mieux protéger les retraités. « Reste à savoir quelle est la solution, la piste à privilégier », dit-il.

## Appel au fédéral aussi

La Fédération canadienne des retraités fait aussi pression sur Ottawa pour que le gouvernement fasse des participants aux régimes de retraite des créanciers prioritaires en cas d'insolvabilité ou de faillite de leur employeur.

La lutte dure depuis des années. Comme les travailleurs ne sont pas considérés comme des créanciers prioritaires, il ne leur reste qu'une partie de leurs prestations de retraite lorsque les banques et les autres créanciers ont été payés.

*« Présentement, on est complètement au bas de la liste des créanciers. Donc, on n'a aucun moyen de récupérer ce qui reste après une faillite; et rendu en bas de liste des créanciers, il ne reste plus rien. »*

— Jean-Paul Joanisse, trésorier de la Fédération canadienne des retraités

M. Joanisse ajoute que les gouvernements sont prompts à aider les entreprises en cas de difficultés financières. C'est normal, dit-il, mais « ça ne doit pas se faire au détriment des retraités ».

### À lire aussi :

- Manifestation des retraités de Capitales Médias et du *Soleil* à Montréal
- Groupe Capitales Médias : pas de décision du tribunal avant lundi
- Groupe Capitales Médias : des retraités en colère devant des pertes de revenus de 30 %
- C'est la fin pour Sears Canada
- Des aînés demandent à Ottawa de mieux protéger les régimes de retraite

Mathieu Belhumeur

